

**22RH07**

RESSOURCES HUMAINES

DISTANCIEL/PRESENTIEL

MANAGEMENT DE PROXIMITE : ENJEUX & MISE EN ŒUVRE

Contexte

Un bon manager doit conjuguer savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Pour ce faire, il lui est indispensable de bien mesurer les enjeux de sa mission et de maîtriser les savoir-être spécifiques à la fonction. Dans le contexte de management d'équipes mixtes (présentiel / télétravail), il sera tenu compte des leviers spécifiques à actionner. Pour vous permettre d'acquérir les réflexes essentiels pour vous rendre efficace dans la fonction de manager.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les rôles et responsabilités de manager
- Connaître les bonnes pratiques et savoir les mettre en œuvre à bon escient
- Maîtriser les techniques de communication et les savoir-être associés
- Savoir animer son équipe au quotidien : motiver, organiser le travail et déléguer

Contenu

Comprendre son rôle et ses responsabilités de manager de proximité

- Clarifier les rôles et les responsabilités de manager
- Cerner son style managérial préférentiel

Travail de groupe : Le manager et son équipe ; les attentes réciproques
Test individuel : autodiagnostic de son style de management

Mettre en place les bons comportements

- Le management situationnel : Adapter son style aux situations et personnalités
- Cerner son équipe, les compétences et le niveau d'autonomie de chacun
- Clarifier les fonctions pour responsabiliser chaque acteur

Travail de groupe : Élaboration du diagnostic de maturité professionnelle de son équipe

Bien communiquer et motiver

- Comprendre la communication managériale
- Mobiliser avec pertinence les différents registres de la communication : opinions, faits et émotions
- Donner des feedbacks constructifs à ses collaborateurs
- Savoir transmettre une consigne, faire une demande, traiter une erreur
- Recadrer un collaborateur sans démotiver
- Créer un climat favorisant l'adhésion, la responsabilisation et la confiance
- Prise en compte des besoins individuels : reconnaissance, statut, sécurité

Mise en situation « pratiquer l'écoute active avec ses collaborateurs »

Savoir animer son équipe au quotidien

- Planifier les missions, définir les contributions individuelles et organiser le travail en équipe
- Fixer des objectifs en déclinant ceux de sa structure
- Définir et faire appliquer les « règles du jeu » collectives, comprises et partagées
- Développer la cohésion de son équipe
- Suivre et accompagner son équipe, éventuellement en prenant en compte un contexte de télétravail
- Gérer la charge de travail et l'organisation du travail
- Pratiquer des délégations motivantes
- Favoriser l'intelligence collective
- Intégrer et développer le bien-être des équipes

Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

Date - Lieu

31 mars 2022- Distanciel - 14h-16h30
1er avril 2022 - Distanciel - 14h-16h30
21 avril 2022 - Présentiel sur Montpellier 9h-17h

Durée

14 heures - 2 modules de 2h30 en distanciel puis 7 heures en présentiel - Temps de travail asynchrone 2h (temps estimé)

Tarif

465 € - Adhérent
580 € - Non-adhérent

Public

Collaborateurs en situation d'encadrement, managers ayant pris récemment leurs fonctions. Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien.

Animation en visio-conférence via LMS
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de formation, des temps de questions/réponses, puis en fin de formation, un questionnaire, permettront à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

